

Reflets

Revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire



L'université du troisième âge (UTA)

Henriette Dufresne

Volume 2, Number 2, Fall 1996

Vieillir à l'aube de l'an 2000

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/026137ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/026137ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Reflets : Revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire

ISSN

1203-4576 (print)

1712-8498 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Dufresne, H. (1996). L'université du troisième âge (UTA). *Reflets*, 2(2), 144-149.
<https://doi.org/10.7202/026137ar>

L'université du troisième âge (UTA)

Soeur Henriette Dufresne

Sudbury

Notre société occidentale est, depuis les deux dernières décennies, profondément perturbée. Il en résulte des conséquences fâcheuses pour les personnes âgées, en particulier l'isolement. Elles sont écartées plus tôt de la vie active que constitue l'emploi, et elles se voient souvent coupées des contacts sociaux, et même familiaux, qui leur donnaient le goût et la joie de vivre. Afin de briser la solitude et la monotonie, les personnes retraitées doivent se trouver de nouvelles activités. C'est la raison de la création de multiples associations, dont les universités du troisième âge. Dans le but d'aider aînées et aînés à occuper leurs loisirs tout en développant leur potentiel, nous voulons leur présenter cette option. Après un bref historique, nous parlerons des diverses formes que peut prendre une université du troisième âge, des objectifs généraux et de la diversité des moyens employés. Nous terminerons avec une brève étude de l'université du troisième âge à Sudbury.

Historique

La première université du troisième âge a été fondée par le professeur Pierre Vellas de Toulouse. Il était motivé par le désir d'offrir aux personnes âgées un champ d'activités correspondant à certains de leurs besoins. Au début, en dépit du conflit des générations, les personnes aînées ont travaillé en étroite collaboration

avec de jeunes chercheurs de l'Université de Toulouse. Ensemble, ils ont étudié les problèmes psychologiques, médicaux et sociaux du vieillissement. Cette première tentative connut un franc succès. Par la suite, d'autres universités ont ouvert leurs portes aux personnes âgées, et peu à peu s'est constitué un bel éventail d'activités correspondant aux besoins et aux aspirations des aînés et aînées.

Actuellement, plus de 150 universités du troisième âge ont vu le jour en Europe, en Australie et en Amérique du Nord. Afin de répondre aux besoins socio-économiques des divers milieux, les structures administratives et les programmes ne sont pas identiques. Quelles sont les ressemblances et les différences entre ces universités ?

Des modèles

Pour répondre aux besoins précis de la population étudiante, les universités du troisième âge diffèrent tant du point de vue des statuts que de l'enseignement et des activités disponibles. Dans un grand nombre d'entre elles, il y a un régime dit «spécial», comportant des activités de culture personnelle sur des sujets intéressants la majorité des membres : manières de résoudre les problèmes du vieillissement, questions de succession, besoins physiologiques, sports, cours pratiques de développement personnel, organisation de voyages éducatifs, etc. Aucun diplôme n'est décerné, car ces activités ne sont pas créditées.

Certaines universités préfèrent un autre modèle, celui des programmes à cheminement particulier. En l'occurrence, les aînés et aînées choisissent des cours parmi ceux qui sont destinés aux étudiants réguliers. La formation de groupes, composés en majorité de personnes âgées, permet l'adaptation pédagogique répondant aux besoins des participants ainsi que l'évaluation spéciale si besoin est. Bien entendu, les crédits conduisant à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme ne sont octroyés qu'à ceux et

celles qui réussissent travaux et examens. Ce système est peu coûteux pour les universités, car les étudiants aînés sont intégrés à l'enseignement régulier, et les cours sont partiellement financés par les gouvernements. Un bel avenir s'ouvre aux universités du troisième âge qui adoptent cette formule.

Il existe un troisième système, celui de l'intégration à l'enseignement régulier sans formation de groupes spéciaux. Les aînées et aînés assistent aux cours, tout comme les autres étudiants. Cette formule convient surtout aux personnes âgées détenant préalablement un diplôme universitaire. Ces étudiants s'acheminent vers l'obtention de grades supérieurs. En 1984, Annette-Eglantine Coderre de Sherbrooke a obtenu son doctorat à l'âge de 87 ans. Simone Voyer de l'Université Laval a reçu le sien à 71 ans (Délisle, 1992).

La diversité ne se manifeste pas seulement dans les régimes mentionnés ci-dessus, mais aussi dans les moyens pédagogiques employés, la variété des matières, et les statuts adoptés par chaque université.

Raison d'être et programmes

Pourquoi les universités ouvrent-elles leurs portes aux aînés et aînées? Elles veulent offrir leurs ressources intellectuelles et matérielles pour améliorer la condition de vie de ceux et celles qui ont travaillé à obtenir ces richesses. En partageant avec eux les édifices, salles de classe, laboratoires, gymnases et équipements, en dispensant des cours et des cycles de formation, elles permettent aux personnes âgées de continuer à épanouir leurs capacités culturelles et personnelles.

Les personnes âgées qui sont à la recherche d'activités pour agrémenter leur existence trouvent dans les universités du troisième âge des moyens de valorisation personnelles par la participation à des activités intellectuelles et culturelles qui sont aussi un antidote contre les méfaits du vieillissement, en permettant

de lutter contre l'érosion de la mémoire. Le vieillissement affecte parfois le bon fonctionnement de la mémoire, et l'étude est un moyen efficace d'exercer cette faculté. Fréquemment, les personnes âgées ont plus de difficulté que les jeunes à abstraire, à formaliser et à synthétiser l'information, car la perte des cellules nerveuses peut ralentir le fonctionnement intellectuel. Finalement, l'insuffisance de la scolarité peut contribuer à des carences. Les universités offrent donc aux personnes âgées les moyens de développer et de conserver leur intelligence et leur mémoire. Elles leur permettent aussi de jouir d'un savoir ardemment désiré, autrefois inaccessible faute de temps ou d'argent.

Chaque université du troisième âge a pour but primordial d'aider le plus efficacement possible les membres de la collectivité, en choisissant les moyens qui s'avèrent les meilleurs pour répondre aux besoins socioculturels des divers milieux. Certaines universités optent pour des disciplines classiques: littérature, histoire, religion, gérontologie, etc. Dans d'autres, on préfère des cours adaptés au troisième âge: problèmes médicaux, juridiques, sociaux, bénévolat, secourisme, etc. (Lemieux, 1992). D'autres encore offrent l'occasion d'assister à des conférences, de participer à diverses activités de loisirs: ciné-clubs, chorale, groupes de lecture, peinture, etc. La plupart des universités organisent des voyages et des sorties éducatives. Parfois, il est possible de suivre, grâce aux vidéocassettes, des cours à domicile ou en petits groupes. Le service aux membres de la collectivité est le critère principal des activités proposées aux aînés et aînées.

À la Laurentienne

En mai 1993, l'Université Laurentienne a officiellement inauguré son université du troisième âge. C'est grâce à l'enthousiasme et à l'expertise de feu Maurice Aumond, professeur à l'École des sciences de l'éducation, que notre université du troisième âge a vu le jour et qu'elle se développe peu à peu. L'Université Laurentienne veut contribuer à l'amélioration de la condition de vie

des aînées et aînés Franco-Ontariens du Nord, peu favorisés jusqu'ici par la structure universitaire.

Afin de s'assurer des besoins et des aspirations de ses membres, l'université du troisième âge à Sudbury évolue lentement. Depuis sa fondation, les principales activités consistent en causeries éducatives après un dîner amical, et en quelques rencontres sociales. Les réunions mensuelles permettent aux membres d'élargir leurs connaissances dans des domaines variés. La plupart des conférenciers sont choisis parmi les experts locaux : médecins, pharmaciens, professeurs, thérapeutes, comptables agréés, avocats, etc. Nous avons accueilli des invités de Montréal, d'Ottawa, de Sudbury ou d'ailleurs, oeuvrant avec les aînés et aînées. Nous avons eu l'honneur de recevoir l'honorable Diane Marleau, députée fédérale et alors ministre de la santé. Cette année, à l'assemblée générale, nous avons eu le privilège de recevoir la D^{re} Hélène Reboul de Lyon, présidente de l'Association internationale des universités du troisième âge, dont nous faisons partie. Les sujets traités sont variés : l'art de bien vieillir, bioéthique, santé mentale, bénévolat, usage des médicaments, identité franco-ontarienne.

Les membres de notre université du troisième âge sont également invités à participer à des voyages à caractère socio-culturel. En août 1994, quelques-uns ont assisté au colloque de l'Assemblée internationale des universités du troisième âge à Helsinki. Ils ont pu visiter Stockholm, la Lettonie et Saint-Petersbourg. En septembre 1996, certains de nos membres ont assisté au congrès de l'association à Nantes, en France. Il leur a été possible de visiter les châteaux de la Loire. D'autres ont assisté au colloque international de Montréal, où Monsieur Noël Simard, notre vice-président, a prononcé le discours d'ouverture, sur le thème : *La justice et le troisième âge*.

Notre université travaille en étroite collaboration avec l'Université Laurentienne, notamment l'Éducation permanente, afin de mettre sur pied un programme de cours répondant aux attentes de nos membres. De plus, dans un avenir proche, nous prévoyons quelques voyages éducatifs dans des sites peu éloignés.

Notre université est peut-être jeune, mais elle est pleine de promesse.

Conclusion

L'esquisse que nous avons tracée des universités du troisième âge laisse entrevoir le souci réel du monde universitaire d'aider les aînés et aînées. Le nombre croissant de ces universités prouve leur vitalité et leur efficacité. Grâce à elles, les personnes âgées trouvent leur place dans une société qui a besoin de leur sagesse et de leur expertise. Nous souhaitons que ce bref exposé suscite chez nos aînées et aînés le goût de participer aux privilèges que leur offre l'Université Laurentienne. L'université du troisième âge de Sudbury se fixe comme objectif de les servir, et elle souhaite la bienvenue aux francophones de 55 ans et plus.

Bibliographie

- AUMOND, Maurice (1995). «L'Université du Troisième Âge à la Laurentienne», Sudbury, *Gazette*, Université Laurentienne, vol. 24, no 15.
- DELISLE, Marc-André (1992). *Un âge à dorer. Conditions de vie et loisirs des aînés de la société*, Québec, Éditions La Liberté Inc.
- LEMIEUX, A. (1992). *Éducation et personnes du troisième âge*, Montréal, Agences d'Arc.